

<b>Zeitschrift:</b>	Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Aktuarvereinigung
<b>Band:</b>	- (2005)
<b>Heft:</b>	-: 100 Jahre SAV = 100 ans ASA = 100 years SAA : Aktuare in Helvetiens Landen : 8 x 4 Porträts : Jubiläumsheft 2005
<b>Artikel:</b>	Die Nachfolger
<b>Autor:</b>	Chuard, P. / Zufferey, R.
<b>Kapitel:</b>	Arnold Bohren (1875-1957)
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-967326">https://doi.org/10.5169/seals-967326</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'actuaire accident

### Arnold Bohren (1875–1957)

La famille Bohren est originaire de Grindelwald [1]. Christian Bohren, qui a épousé Magdalena Reusser, est établi à Heiligenschwendi, village situé à quelques kilomètres de Thoune à 1098 mètres d'altitude sur le versant droit du lac. Il exerce l'activité de guide de montagne. Leur fils, Arnold, est né le 6 décembre 1875. C'est dans ce cadre montagnard, où le travail journalier austère forge des caractères bien trempés, que le petit Arnold grandit. Il en gardera sa vie durant une grande simplicité et un profond attachement à la nature. Bientôt il marque un penchant pour les sciences et l'enseignement. Il fréquente l'école normale de Berne où il obtient le diplôme d'enseignant pour l'école secondaire et le gymnase. Cette profession lui permet de financer ses études supérieures de mathématique et physique à l'Université de Berne qu'il couronne en 1901 avec sa dissertation «Über die Fresnelschen Integrale» qui lui vaut le titre de Dr. phil. Il enseigne à Thöringen, puis à Münchenbuchsee et ensuite à l'école d'agriculture de Rütti. Pendant quelque temps, il est employé comme mathématicien à la Rentenanstalt à Zurich, mais retourne bientôt à Berne comme professeur de mathématiques à l'école normale supérieure où il est très apprécié. Il exerce cette activité pendant 15 ans. Il joue aussi un rôle actif dans la vie politique au conseil communal de Berne de 1908 à 1918 [2].

Déjà en 1906 le jeune mathématicien Bohren est habilité à l'Université de Berne comme privat-docent pour les sciences actuarielles. Il est l'un des premiers à participer au séminaire de sciences actuarielles du professeur Moser – ouvert le 6 avril 1902 – et où il présente le premier exposé, intitulé «Les bases mathématiques de l'assurance militaire suisse». Il en est le secrétaire durant deux semestres [3]. En 1908, il épouse Mathilde Leuenberger. Le 22 décembre 1917, le Conseil fédéral le nomme sous-directeur de la Schweizerische Unfallversicherungsanstalt in Luzern (Suva), activité qu'il débutera le 1<sup>er</sup> mars 1918. En 1920, l'Université de Berne lui confère le grade de professeur honoraire. Les connaissances et l'expérience qu'il acquiert à la Suva dans le domaine de l'actuariat et du financement de l'assurance sociale se retrouvent dans son enseignement qu'il a su enrichir de cours sur «Les systèmes de financement dans l'assurance sociale» et «Les bases de l'assurance sociale contre les accidents».

La Suva ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> avril 1918. Elle fut tout de suite confrontée à une opposition virulente, car même si la loi sur l'assurance maladie et accident (LAMA), qui régit la Suva, fut acceptée de justesse lors de la deuxième votation populaire du



Arnold Bohren  
1875–1957

4 février 1912, l'hostilité à l'assurance obligatoire et à l'institution centrale monopoliste, était encore très vive. Cette opposition se manifesta spécialement dans la critique des primes jugées trop élevées, voir même impayables à cause de la précaire situation économique d'après-guerre, ou parce qu'une entreprise enregistrait peu d'accidents durant une année. La réponse à cette campagne fut donnée par le sous-directeur Bohren, dont les grandes connaissances actuarielles, les capacités pédagogiques éprouvées et les qualités de dirigeant et de meneur d'hommes – dans l'armée il avait le grade de lieutenant-colonel et commanda durant la Première Guerre mondiale un régiment d'infanterie – furent grandement mises à contribution. Responsable du domaine des primes et des finances, il étaya son argumentation par l'étude de modèles scientifiques du processus des accidents, par des bases statistiques solides établies par la Suva et par une politique d'information transparente. Il défendit cette ligne avec acharnement des années durant. Après la retraite du premier directeur Alfred Tzaut, fin juin 1936, Bohren devint son successeur, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite au 30 juin 1942. Puis il fut membre du conseil d'administration de la Suva et de sa commission administrative, comme actuaire-conseil, fonction qu'il quitta en 1948 à l'âge de 73 ans.

Sous son impulsion furent conçus et publiés les rapports quinquennaux des résultats de la statistique des accidents [4] principalement destinés à l'usage interne et servant aussi à l'information des entreprises assurées. Ces publications, qui se poursuivent aujourd'hui encore, constituent une précieuse source de renseignements et d'études pour les actuaires de l'assurance accident. Le premier volume parut en 1924, en allemand, sous le titre «Ergebnisse der Unfallstatistik der ersten fünfjährigen Beobachtungsperiode 1918–1922». Il contient une première estimation de la charge financière des accidents, de la prime et de son intervalle de confiance. Des analyses de l'influence de la révision des rentes d'invalidité sur leur évolution conduirent à calculer des valeurs actuelles non seulement dépendantes de l'âge de l'invalidé mais aussi de la durée de la rente. La probabilité de remariage des veuves de victimes d'accidents mortels a aussi été étudiée statistiquement et prise en considération pour les valeurs actuelles des rentes de veuves. Dans les volumes suivants parurent les articles «Die aus den Versicherungsleistungen resultierende Belastung» estimant le nombre nécessaire de sinistres pour garantir une prime stable, puis «Die Entwicklung der Versicherungsleistungen und Deckungskapitalien bis zum Beharrungszustand» étayé par des modèles mathématiques, et «Die Abhängigkeit der Umlage und des Deckungskapitals von der versicherten Lohnsumme» analysant l'effet des variations des salaires assurés sur l'équilibre financier et les conséquences pour les primes. Même si ces articles ne portent pas directement la signature du professeur Bohren, il ne faut pas oublier qu'ils furent rédigés sous son autorité et témoignent ainsi

---

des problèmes actuariels et statistiques auxquels il était confronté et de ses préoccupations pour garantir un bon financement de la Suva. Non seulement l'assurance contre les accidents mais aussi la prévention des accidents lui tenait beaucoup à cœur. Les statistiques de la Suva permirent d'analyser le processus des accidents, d'en déterminer les causes et de définir les mesures de prévention. De plus, il fut l'un des promoteurs du Bureau fédéral pour la prévention des accidents, dont il fut le premier président.

Arnold Bohren compte parmi les 36 fondateurs de l'Association des actuaires suisses (AAS). Il était l'un des 24 présents à l'assemblée constituante du 17 juin 1905 à Bâle. Déjà dans le bulletin Nr 2 de 1907 parut sa première contribution [5]. Il participa au congrès international des actuaires à Vienne (1909) et à Londres (1927). Il fut membre du comité de l'association de 1935 à 1943, puis membre d'honneur. Il faisait partie du comité d'organisation du XII<sup>e</sup> congrès international des actuaires qui devait se tenir à Lucerne du 24 au 29 juin 1940, congrès qui n'eut finalement pas lieu à cause de la Deuxième Guerre mondiale [6]. De 1943 à 1946 il présida la commission mise sur pied par l'AAS afin d'enquêter sur les violations des «Lignes directrices pour la révision actuarielle des caisses de pension et de décès».

Lors du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'AAS, en 1955, Arnold Bohren fut l'un des quatre membres fondateurs encore en vie, dont deux, lui et Alfred Gutknecht, ancien actuaire à l'Office fédéral des assurances sociales, assistèrent à la cérémonie officielle du 10 juin à l'EPF à Zürich. Les deux autres, Hermann Renfer, quatrième président de l'AAS et membre d'honneur, empêché par la maladie, et Edouard Meyer, ancien directeur de la Patria, retenu par l'âge, ne purent participer aux festivités commémoratives. Dans son discours officiel, le président en exercice, le professeur Emile Marchand, leur exprima la plus vive gratitude de l'AAS [7].

En plus de toutes ces activités, Arnold Bohren mit ses connaissances au service de plusieurs institutions. Ainsi il occupa le poste de caissier central de la Croix-Rouge suisse dont il était membre de la direction dès 1935. De 1943 à 1946 il était commissaire de la Confédération pour la liquidation des sinistres impliquant la violation de la neutralité et, en cette qualité, il fut confronté aux destructions provoquées par les bombardements de l'aviation américaine le 1<sup>er</sup> avril 1944 à Schaffhouse. Il fut aussi durant de nombreuses années, membre du comité du «Schweizer Verband Volksdienst – Soldatenwohl».

Après sa retraite en 1942, il se retira à Thoune, non loin de son village natal. Jouissant d'une excellente santé, il resta très actif, s'intéressa toujours au domaine de la politique sociale et publia plusieurs articles. Il mourut le 4 septembre 1957, dans sa 83<sup>e</sup> année.

*R. Zufferey*

---

## Bibliographie

- [1] WUNDERLIN W., Prof. Dr. Arnold Bohren, Bulletin AAS 1958
- [2] SUVA, 50 Jahre Suva 1918-1968
- [3] FRIEDLI W., Prof. Dr. Christian Moser, Bulletin AAS 1935
- [4] SUVA, Ergebnisse der Unfallstatistik der fünfjährigen Beobachtungsperiode
- [5] BOHREN A., Die Versicherungswissenschaften im Unterrichtswesen der Schweiz, Bulletin AAS 1907
- [6] Le XII<sup>e</sup> Congrès International d'Actuaires, Bulletin AAS 1938
- [7] MARCHAND E., Das 50-jährige Jubiläum, Bulletin AAS 1955

